



Devant les locaux d'ELIAHS, au Centre Vitruve (Paris 20e). Le dispositif a été lancé en 2017, en réponse au besoin exprimé par des bailleurs sociaux de renouer avec des locataires présentant des signes de difficultés psychosociales. Jeanne Frank/Divergence pour Le Media Social

Accompagner en amont pour prévenir les expulsions

Depuis 2017, des équipes mobiles d'accompagnement positionnées entre l'habitat et les soins se déploient à Paris pour éviter les expulsions de locataires rencontrant des difficultés psychosociales.

C'est dans les locaux flambant neufs d'une cité du 20e arrondissement de Paris que nous retrouvons plusieurs membres des équipes ELIAHS (équipes de liaison intersectorielles d'accompagnement entre habitat et soins). Pour illustrer concrètement le principe de leur action, Sandra Naud, assistante sociale de l'équipe ELIAHS du 20e, nous expose le cas d'une personne qu'elle accompagne.

Une situation typique

« Cette personne ne touche plus de revenus depuis deux ans, elle ne peut donc plus payer son loyer. L'association locale d'insertion auprès de laquelle elle a fait une demande d'instruction du RSA a découvert que son compte en banque est clôturé depuis tout ce temps. Cette association a alors informé son bailleur social, qui nous a signalé la situation », décrit-elle.

Un accompagnement est alors mis en place par l'équipe ELIAHS 20 pour l'ouverture de droits, d'un nouveau compte et le règlement de la dette de loyers. *« Une fois la situation bancaire rétablie, nous nous sommes rendu compte qu'elle ne payait toujours pas son loyer et qu'elle avait des troubles psychiques. La prochaine étape est de travailler sur l'orientation vers le soin »,* explique l'assistante sociale. Les membres des autres équipes ELIAHS hochent de la tête en écoutant le récit : la situation est typique de celles qu'ils rencontrent au quotidien.

Retisser le lien



*Près de la moitié des personnes accompagnées par le dispositif sont sous procédure d'expulsion, indique Maud Meylan, chargée de mission ELIAHS.
- © Jeanne Frank/Divergence pour Le Media Social*

Ces équipes mobiles, rattachées au GHU Paris psychiatrie et neurosciences, (et à l'Association de santé mentale du 13^e, pour cet arrondissement en particulier), ont été lancées en 2017, après une réflexion et surtout le besoin exprimé par des bailleurs sociaux de renouer avec des locataires qui présentaient des signes de difficultés psychosociales croissantes. Ces problèmes impactaient les personnes concernées mais aussi la vie collective dans les résidences.

Composées d'une infirmier et d'un travailleur social à temps plein, ainsi que d'un psychiatre un jour par semaine, les équipes ELIAHS ont pour objectif de retisser des liens avec les dispositifs de droit commun et de lutter contre l'expulsion de ces locataires. « *Près de la moitié des personnes que nous accompagnons sont sous procédure d'expulsion, non pas pour des troubles causés, mais pour des impayés de loyers. Si elles sont expulsées, elles se retrouvent à la rue* », explique Maud Meylan, chargée de mission ELIAHS.

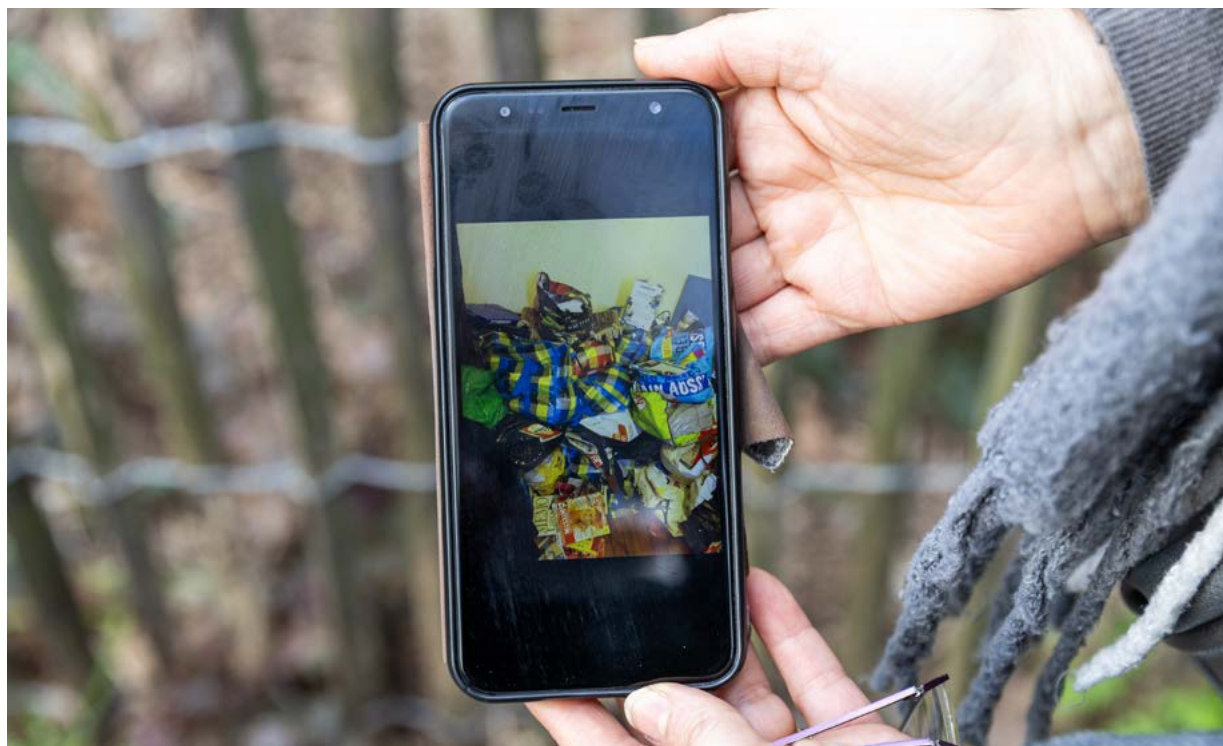
Souvent, leur seul lien est le gardien d'immeuble

Maud Meylan, chargée de mission ELIAHS

« *Ces personnes vivent seules à 80 % ; elles sont très souvent isolées et précarisées, continue-t-elle. Elles vivent seules, n'ont pas de réseau amical, professionnel ou familial. Souvent, leur seul lien est le gardien d'immeuble. Elles possèdent peu de ressources à mobiliser face à des difficultés.* »

Si de nombreux locataires accompagnés vivent dans leur logement depuis de nombreuses années, certains sont signalés comme des personnes ayant vécu dans la rue et qui ont du mal à s'approprier leur nouveau logement.

Signaux faibles



Divers signaux peuvent alerter de difficultés psychosociales rencontrées par un locataire : volets fermés, boîte aux lettres non relevée, nuisances olfactives... Ici, une photo prise chez une personne suivie par le dispositif, au moment de son signalement. - © Jeanne Frank/Divergence pour Le Media Social

Tout démarre par le signalement, par des conseillères sociales des bailleurs sociaux, via une plateforme dédiée, de difficultés psychosociales repérées chez un locataire. Ces

dernières ont co-construit avec le GHU, l'ASM 13, les bailleurs sociaux et la ville de Paris, une grille des signaux faibles qui peuvent alerter. *« Ce n'est pas un signal seul qui va donner lieu à un signalement mais plutôt l'accumulation des signaux ou leur récurrence »*, précise Sandra Naud.

Ces signaux peuvent être de natures diverses : mauvaises relations avec les voisins, tapage, agressivité, volets fermés depuis longtemps, boîte aux lettres non relevée, nuisances olfactives... Mais aussi des impayés de loyers ou des rendez-vous auxquels les locataires ne se présentent pas, dans le cadre de réhabilitation par exemple. *« Le bailleur social, via le gardien souvent, va observer des changements de comportements ou d'habitudes d'un locataire qu'il côtoie régulièrement »*, résume Maud Meylan.

Prise de contact



De gauche à droite, Nathalie Gousaluk et Bruno Daney de Marcillac, infirmiers, et Sandra Naud, assistante sociale. Tous trois exercent au sein d'une équipe ELIAHS. - © Jeanne Frank/Divergence pour Le Media Social

Ensuite, l'équipe prend contact avec la personne. Cette étape est aussi fondamentale que délicate. *« Il faut souvent y revenir plusieurs fois, laisser des mots dans la boîte aux lettres ou sous la porte pour signifier notre passage »*, commente Hervé Julien Casamayou, éducateur spécialisé au sein d'ELIAHS 20. Les équipes prennent le temps nécessaire, des mois s'il le faut.

Sandra Naud complète : *« Notre premier objectif est d'entrer en lien avec eux. Et parfois, lors du 1er entretien on parle de tout autre chose que de leurs besoins ou de l'accompagnement. Ce n'est pas grave. On cherche d'abord à instaurer du lien et de la confiance »*.

L'accompagnement d'une durée d'un an, renouvelable si besoin, porte sur deux volets : le social et la santé mentale. *« C'est souvent sur ce premier volet social qu'on arrive à les*

accrocher car les travailleurs sociaux mènent avec eux des démarches concrètes, qui ont un impact direct sur l'amélioration de leurs conditions de vie. On ne s'occupe de sa santé qu'une fois le frigo rempli », soutient Maud Meylan.

Aller vers

Pour cela, les équipes travaillent selon une démarche d'aller vers, avec des visites à domicile et en lien avec les partenaires locaux (services sociaux de secteur, services pour personnes âgées, associations d'aide à la personne, régies de quartier, médecins généralistes, etc.).



De gauche à droite : Manon Meylan, chargé de mission, Marion Froger et Camille Machurat, respectivement assistante sociale et infirmière au sein d'ELIAHS 13. - © Jeanne Frank/Divergence pour Le Media Social

« Tout comme pour l'évaluation, l'accompagnement est global, et s'ajuste et évolue tout au long de l'accompagnement », précise Marion Froger, assistante sociale au sein d'ELIAHS 13. « Nous sommes prêts à aller loin dans notre accompagnement », complète Camille Machurat, infirmière à ELIAHS 13.

L'exemple de Nadia Hachlaf, infirmière au sein d'ELIAHS 19, est parlant en ce sens. Depuis un peu plus de six mois, elle accompagne un homme âgé, devenu veuf au moment de la mise en place de l'accompagnement, et qui ne s'est jamais occupé de la gestion quotidienne du foyer. L'infirmière a géré les obsèques, la mise en protection du vieil homme, les rendez-vous médicaux, etc. C'est même elle qui a récupéré l'urne funéraire pour l'apporter au domicile du monsieur.

Sensibiliser les gardiens d'immeubles

La sensibilisation des gardiens d'immeubles d'une part, et des bailleurs et des conseillers sociaux d'autre part, est l'autre volet essentiel du dispositif. En 2023, le dispositif a formé 130 gardiens et 70 professionnels, sur une vingtaine de journées coanimées par les membres de l'équipe. L'objectif est de déconstruire les préjugés sur la santé mentale.

« Nous leur expliquons pourquoi en tant que citoyen il est légitime de s'intéresser à la santé mentale des autres mais aussi à la sienne », commente Maud Meylan.

Un dispositif qui essaime



Nadia Hachlaf, infirmière au sein d'ELIAHS 19e. Depuis un peu plus de six mois, elle accompagne un homme âgé, devenu veuf au moment de la mise en place de l'accompagnement, - © Jeanne Frank/Divergence pour Le Media Social

ELIAHS compte aujourd'hui quatre équipes dans les 20e, 13e, 18e et 19e arrondissements de Paris. En 2023, 339 signalements ont été adressés par les bailleurs sociaux aux quatre équipes ELIAHS. Le dispositif a vocation à se développer à Paris, avec la mise en place d'équipes dans d'autres arrondissements, et pourquoi pas ailleurs en France, sachant qu'il existe par ailleurs d'autres mesures du même type en France, comme à Bordeaux ou à Dijon par exemple.

Des bailleurs demandeurs

« C'est une demande des bailleurs sociaux. Pour eux la santé mentale des locataires devient centrale et émerge notamment depuis le Covid », observe Maud Meylan. D'ailleurs, un travail entre la Dihal (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) et l'USH (Union sociale pour l'habitat) a été mené, avec des groupes de travail, auxquels

ELIAHS a participé. Un projet de guide à destination de différents acteurs est en préparation.

Preuve que la prévention en santé - en particulier en santé mentale - et le logement sont deux questions étroitement liées.

Pour aller plus loin

- « Le Logement d'abord saisi par ses destinataires », rapport de Julien Lévy et Gabriel Uribe-larrea, Chaire « Publics des politiques sociales », 2023.
- « Et si on commençait par un logement ? Pratiques et recommandations du réseau "Un Domicile Fixe et Décent pour Tous" », Les cahiers du logement, Fondation Abbé Pierre, avril 2023.
- « La politique du Logement d'abord en pratique », sous la direction de Nicolas Chambon, Pascale Estecahandy, Élodie Picolet, Manuel Hennin, Presses de Rhizome, 2022

À lire également :

- Droit au logement : des discriminations contre les plus pauvres
- Olivier Klein détaille les mesures du second plan « Logement d'abord »
- Sans-abri : les contours du second plan « Logement d'abord » dévoilés
- [Long format] Un bateau pour héberger des personnes sans abri
- [Long format] Sans-abrisme : l'urgence d'une réponse politique
- [Long format] Des tiny houses pour stabiliser les personnes sans abri
- [Long format] Précarité : « Innov'Toit », une alternative pour l'accès au logement